

Publié le 18 octobre 2024

Sem/SemOp, la coopération public/privé à la française a de l'avenir

Réunis pour porter un regard prospectif sur les Sem et SemOp, les représentants des collectivités et des partenaires privés ont souligné la convergence d'intérêts permise par ces opérateurs. Des outils indispensables pour engager la transition écologique du pays, qui offrent la possibilité « aux collectivités d'aller vers davantage de performance dans l'action publique locale, et aux partenaires de s'inscrire dans le développement de leur écosystème territorial ».



Quel sera à moyen terme le positionnement des Sem et SemOp, composantes de la gamme des Epl qui s'appuient sur un partenariat institutionnalisé entre les collectivités et les acteurs privés ? C'est la question qui était mise en débat à l'occasion du Congrès annuel des Epl 2024.

Pour ouvrir cette réflexion, **Jean-Léonce Dupont, président du Département du Calvados et président d'honneur de la FedEpl**, a préalablement dressé un bilan objectivement favorable de l'élargissement de la gamme des Epl, après la création de la Spl en 2010 et de la SemOp en 2014. Précisant que la SemOp avait permis de positionner l'économie mixte sur des secteurs encore émergents il y a quelques années tels que l'eau ou les réseaux de chaleurs, **l'auteur de la loi constitutive de la SemOp** a également rappelé que cette stratégie de gamme impliquait de facto une évolution du positionnement de la Sem composante historique du mouvement.

Expertise technique des entreprises et gouvernance politique

Partisan convaincu de la SemOp, Benoit Mercuzot, vice-président d'Amiens Métropole et président de la [SemOp Amiens Energies](#) a mis l'accent sur l'apport majeur de la SemOp qui permet aux collectivités locales d'être au cœur de la gouvernance d'un service public délégué tout en s'appuyant sur l'expertise technique, stratégique et l'innovation des partenaires. Au moment où les citoyens expriment davantage de confiance dans l'échelon local pour engager les transitions, la SemOp permet de garantir cette transparence pour la collectivité. Le président de la Commission SemOp de la FedEpl a néanmoins rappelé que **la SemOp exigeait un engagement fort de la collectivité pour être en dialogue stratégique avec les partenaires**. Apportant le regard des partenaires opérateurs, **Julien Nialon, directeur territorial Suez Eau France et directeur général de la SemOp [Odivea](#) Dijon Métropole**, a salué un outil qui fait converger les intérêts de la collectivité et de l'opérateur et qui, via un dialogue institutionnalisé, facilite l'adaptation aux évolutions du marché. Eau, assainissement, réseaux de chaleur, transports publics... les participants ont insisté sur la complémentarité de la SemOp avec les autres composantes de la gamme, cette dernière se développant majoritairement dans des secteurs sur lesquels peu de Sem ou de Spl ont été constituées ces 10 dernières

années.

Cette logique de convergence est également un élément clé du développement et du repositionnement de la Sem. De manière unanime, **les acteurs privés ont salué la capacité de l'outil à aller vers un partenariat plus intégré avec ses investisseurs**. La Sem d'aujourd'hui, plus capitalistique et davantage positionnée sur des opérations en propre, exige une gouvernance partagée et un dialogue stratégique entre collectivités et actionnaires privés. Pour **Olivier Camau, directeur régional Hauts-de-France de la Banque des Territoires et Sébastien Boucher, directeur du marché secteur public du groupe Caisse d'Epargne**, elle implique également d'intégrer pleinement l'exigence de rentabilité qui garantit la capacité de l'entreprise à renforcer ses moyens d'intervention. **Didier Guénin, directeur général de Safidi, filiale d'investissement local d'EDF**, a également appelé les Sem à être en 1^{ère} ligne sur les enjeux de décarbonation et de transition écologique à l'échelle locale, appuyé en cela par les institutions financières dont les choix d'investissement sont aujourd'hui prioritaires selon cette grille de lecture.

En conclusion et en écho à la séance plénière d'ouverture du Congrès dédiée à la transition environnementale, les participants ont salué la singularité à la fois de la SemOp et de la Sem qui de par leur ADN rassemblent collectivités et acteurs privés autour d'investissements qui relèvent *in fine* d'un intérêt convergent : adapter nos territoires au bénéfice du citoyen et des acteurs économiques et sociaux.